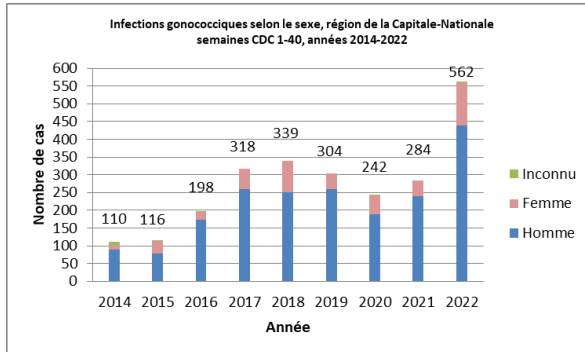


Hausse des infections gonococciques dans la région de la Capitale-Nationale

Contexte

Depuis le début de l'année 2022, 562 infections gonococciques ont été déclarées à la Direction de santé publique, soit le double de la moyenne des 3 années précédentes à pareille date (figure ci-dessous). L'infection touche davantage les adultes âgés de 25 à 34 ans (34 %) suivis des jeunes de 15 à 24 ans (27 %). La majorité des infections (80 %) touchent les hommes et les deux tiers de ceux-ci présentent une infection exclusivement extragénitale (pharyngée ou anorectale). Plus de 85 % des hommes atteints rapportent des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH).



Source : Infocentre de santé publique de l'INSPQ en date du 21 octobre 2022.

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

L'augmentation de la résistance de *Neisseriae gonorrhoeae* aux antibiotiques est préoccupante. Dans ce contexte, il apparaît d'autant plus important de suivre les [recommandations de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux \(INESSS\)](#) quant aux prélèvements et à la prise en charge recommandés (voir sections ci-dessous). Rappelons que seule la culture permet d'obtenir un antibiogramme pour déterminer la sensibilité de la souche aux antibiotiques.

PRÉLÈVEMENTS RECOMMANDÉS

Personne asymptomatique (dépistage) :

- Prélever tous les sites exposés (incluant le pharynx et l'anus) et demander un TAAN.
- Consulter l'outil « [Infections à Chlamydia trachomatis ou à Neisseria gonorrhoeae et Lymphogranulomatose vénérienne - Prélèvements et analyses recommandés en fonction de l'infection recherchée chez les personnes asymptomatiques](#) »
- En cas de résultat positif au TAAN, faire un prélèvement pour **culture**. La culture ne doit toutefois pas retarder le traitement.

Personne symptomatique :

- Prélever tous les sites exposés (incluant le pharynx et l'anus) et demander un TAAN **ET une culture**.

Dépister les autres ITSS :

- Selon les facteurs de risque. Consulter l'outil « [ITSS à rechercher selon les facteurs de risque décelés](#) ».

Test de contrôle :

- Effectuer un test de contrôle dans **tous** les cas d'infection gonococcique :
 - Pour l'infection pharyngée : TAAN **ET culture**; le plus tôt possible à partir de deux semaines après la fin du traitement OU le plus tôt possible à partir de 3 jours et jusqu'à 2 semaines après la fin du traitement
 - Pour les autres sites infectés : TAAN; le plus tôt possible à partir de 2 semaines après la fin du traitement. Si la personne présente des symptômes lors de la visite de contrôle, procéder également à un prélèvement pour culture.

Dépister tous les cas : 3 à 6 mois après l'infection initiale.

TRAITEMENT

Traiter la personne atteinte selon le [Guide sur le traitement pharmacologique de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux \(INESSS\)](#)

SOUTIEN ET INTERVENTION AUPRÈS DES PARTENAIRES

Personne atteinte

- Soutenir la personne atteinte en consultant l'outil « [Soutenir la personne atteinte d'une ITSS pour qu'elle avise ses partenaires - 4 étapes](#) ».

Partenaire asymptomatique

- Consulter l'outil « [Algorithme décisionnel pour le traitement des partenaires asymptomatiques](#) »
- Dépister l'infection gonococcique : prélever tous les sites exposés et effectuer un prélèvement par TAAN **ET culture**;
- Dépister les autres ITSS selon les facteurs de risque. Consulter l'outil « [ITSS à rechercher selon les facteurs de risque décelés](#) ».
- **Traiter d'emblée**, avant la réception du résultat et même si le résultat est négatif, **les partenaires sexuels des 60 derniers jours** précédant le début des symptômes ou le prélèvement chez la personne atteinte.
- Considérer le traitement accéléré des partenaires sous certaines conditions en respectant les [recommandations ministérielles](#).

Partenaire symptomatique

- Procéder à une évaluation clinique. En présence d'un syndrome suggestif d'une infection gonococcique, consultez le « [Guide sur le traitement pharmacologique de l'INESSS : Approche syndromique](#) »

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS ATTENDUES DES CLINIENS

- Effectuer les prélèvements recommandés.
- Réaliser l'intervention préventive relative aux ITSS.
- **Déclarer** tous les cas de gonorrhée (MADO) à la Direction de santé publique qui réalise une enquête épidémiologique pour chaque cas et peut offrir son soutien pour la notification des partenaires. Remplir et transmettre ce [formulaire](#) ou appeler la Direction de santé publique.
- Traiter les cas en respectant les [recommandations de l'INESSS](#).
- Assurer le suivi de l'infection en effectuant un **test de contrôle** dans tous les cas d'infection gonococcique.
- Dépister tous les cas **3 à 6 mois après** l'infection initiale.
- Évaluer, dépister et traiter les partenaires même si les résultats de leurs analyses sont manquants ou négatifs.
- Collaborer à l'intervention des professionnels de santé publique.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Surveillance des souches de Neisseria gonorrhoeae résistantes aux antibiotiques dans la province de Québec: Rapport 2020, INSPQ, 2022](#)

[Appel à la vigilance - Infection gonococcique : émergence de souches non sensibles à la céfixime, MSSS, août 2020](#)

Les Info-MADO sont accessibles en ligne : <https://www.ciuss-capitlenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/professionnels-sante/info-mado>

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale :

- ▶ En tout temps : 418 666-7000, choisir l'option 3, puis l'option 1.
- ▶ Télécopieur confidentiel : 418 661-7153
- ▶ Adresse courriel : Q3drspostedegarde@ssss.gouv.qc.ca